

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
5 JUILLET 2021

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Article 152 du Code Municipal du Québec

CANADA
Province de Québec

Municipalité de Montebello

À : Martin Deschênes, Pierre Bertrand, Ginette Juteau, Dean Johnstone, John Huneault, Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, Ronald Roland Giroux

Madame,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par le soussigné, M. Nicolas Le Mat, directeur général et secrétaire-trésorier, pour être tenue à huis clos, par visioconférence, en raison de mesures exceptionnelles dues à la pandémie de la COVID-19, à **18 h 00 le 5 juillet 2021** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1 - Demande d'autorisation pour la propriété située au 664, rue Notre-Dame, dont le numéro de lot est le 5362038, afin de construire une industrie (fromagerie) qui sera attachée au bâtiment existant (agrandissement), soit un projet soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01

2 - Demande d'autorisation pour la propriété sise sur le lot 6420104 (lot adjacent à la route 323 et à la rue du Progrès), afin de construire un nouveau bâtiment principal industriel, soit un projet soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01

Donné à Montebello ce 21 juin 2021.

Nicolas Le Mat
Directeur général et secrétaire-trésorier

SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
5 JUILLET 2021

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Demande d'autorisation pour la propriété située au 664, rue Notre-Dame, dont le numéro de lot est le 5362038, afin de construire une industrie (fromagerie) qui sera attachée au bâtiment existant (agrandissement), soit un projet soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01**
- 5. Demande d'autorisation pour la propriété sise sur le lot 6420104 (lot adjacent à la route 323 et à la rue du Progrès), afin de construire un nouveau bâtiment principal industriel, soit un projet soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01**

4.

Demande d'autorisation pour la propriété située au 664, rue Notre-Dame, dont le numéro de lot est le 5362038, afin de construire une industrie (fromagerie) qui sera attachée au bâtiment existant (agrandissement), soit un projet soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01

Point reporté à la séance extraordinaire du 13 juillet 2021.

5.

Demande d'autorisation pour la propriété sise sur le lot 6420104 (lot adjacent à la route 323 et à la rue du Progrès), afin de construire un nouveau bâtiment principal industriel, soit un projet soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01

Point reporté à la séance extraordinaire du 13 juillet 2021.

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Martin Deschênes, Maire de la Municipalité de Montebello atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* »

Et j'ai signé ce _____.

Martin Deschênes
Maire

Nicolas Le Mat
Directeur général et secrétaire-trésorier